

Sophie Ulliac-Trémadeure, chroniqueuse bretonne du début du XIX^e siècle

L'article de Léon Dubreuil, «Une amie d'Henriette Renan, Sophie Ulliac-Trémadeure», paru dans les *Annales de Bretagne*, voici près de quarante ans¹ et une communication d'Évelyne Lejeune-Resnick au colloque d'Angers consacré, en 1990, à *Ouest et Romantisme*² ont rappelé le souvenir de cette femme de lettres qui, en son temps, fut tout aussi connue que George Sand et dont la bibliographie occupe dix pages du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Cela représente plus de cinquante ouvrages.

De cet écrivain proluxe, il ne nous est parvenu, semble-t-il, aucun portrait. Léon Dubreuil écrit d'elle qu'«à son estime, elle n'était ni belle, ni séduisante physiquement». Chaque époque adoptant son type de beauté, tout espoir n'est pas perdu qu'un portrait soudain découvert ne nous permette de la trouver, au moins, plaisante³.

Sophie Ulliac-Trémadeure ne manque pas de rappeler dans son *Catalogue des ouvrages publiés sous divers pseudonymes par Mlle Ulliac-Trémadeure* paru en annexe de son dernier ouvrage, *Souvenirs d'une vieille femme*⁴, que nombre de ses oeuvres ont été retenues par la Société pour l'instruction élémentaire, par le Comité central de la ville de Paris pour les écoles d'adultes, par la Société industrielle de Nantes pour l'école spéciale des apprentis, et ainsi de suite.

¹ DUBREUIL, Léon, «Une amie d'Henriette Renan. Sophie Ulliac-Trémadeure», *Annales de Bretagne*, 1959, t. 66, p. 197-229.

² LEJEUNE-RESNICK, Évelyne, «La Bretagne dans la vie et l'œuvre de Sophie Ulliac, écrivain et Bretonne à Paris», dans *Ouest et Romantisme*, Actes du colloque des 6-9 décembre 1990, Presses de l'Université d'Angers, 1991, p. 405-413.

³ Une recherche au Cabinet des estampes s'est avérée négative.

⁴ ULLIAC-TRÉMADEURE, Sophie, *Souvenirs d'une vieille femme*, Paris, E. Maillet, 1861, 2 vol.

Il s'agit d'œuvres «bien pensantes» dont, assez cruellement, Francis Gourvil a pu écrire : «Ses œuvres moralisatrices ne figurent dans quelques bibliothèques qu'à cause des gravures sur acier qui les illustrent et des cartonnages romantiques qui servent de reliure à certaines d'entre elles et dont je possède un joli spécimen portant le titre de *Didier*»⁵. Plutôt que de rappeler la biographie de Sophie Ulliac-Trémadeure que l'on trouvera chez les deux auteurs cités, ainsi que dans le *Dictionnaire universel des contemporains* de Vapereau, il est simplement rappelé qu'elle est née le 8 avril 1794, à Lorient, de parents bretons et qu'elle mourut à Paris en 1862, après une existence plus que laborieuse, comme l'écrit Gourvil.

Elle eut, en effet, une vie besogneuse, marquée, il est vrai, de succès, telle l'obtention du prix Montyon que l'Académie française lui décerne en 1834, pour *Le petit Bossu ou la Famille du Sabotier*, alors que Balzac ne l'obtint pas pour *Le médecin de campagne* présenté la même année⁶. *Le petit Bossu* connut plus de cinquante rééditions. C'est assez dire que Sophie Ulliac-Trémadeure occupa réellement, en son temps, dans la littérature, une place au moins égale à celle de George Sand mais dans un genre totalement différent, au point qu'à sa mort une notice nécrologique du *Collectionneur breton* se termina par cette remarque : «Jamais cette femme aussi bonne qu'éclairée ne dévia de la voie qu'elle s'était tracée en débutant, voie un peu austère, peut-être, qui n'a pas beaucoup d'aspects brillants, ni de séduisants paysages mais qui, au moins, ne conduit ni à *Lélia*, ni à *Histoire de ma vie*»⁷.

Outre ses ouvrages littéraires, Sophie Ulliac-Trémadeure écrivit un grand nombre d'articles dans les revues les plus diverses, avec cette particularité qu'elle les a signés d'un nombre effarant de pseudonymes qu'elle a livrés dans son *Catalogue* déjà cité.

Ce qui a retenu notre attention, ce sont les chroniques parues le plus souvent sous forme de «Lettre» dans le *Journal des femmes*, revue dirigée par Fanny Richomme. Datées de 1832 à 1835, elles ont été relevées avec intérêt au cours du dépouillement systématique de revues de cette époque,

⁵ GOURVIL, Francis, «Mademoiselle Trémadeure», *Cahiers de l'Iroise*, 1957, n° 3, p. 60-61.

⁶ Le dossier 2 Br 16, des Archives de l'Académie française et de l'Institut, aimablement communiqué par Mlle Lamarque, conservateur, indique que Sophie Ulliac-Trémadeure est, pour l'année 1834, l'une des quatre lauréats du prix Monthyon, dans la catégorie «ouvrages utiles aux mœurs», prix honoré d'une somme de 2 500 F. (séance publique annuelle du 9 août 1834). Le registre 2 B 7 révèle que le *Médecin de campagne* fut l'un des deux premiers ouvrages rejetés parmi les douze présentés (séance du 17 avril 1834). Le dossier 3 G 3 VI contient une notice nécrologique non signée qui rappelle l'appréciation de Charles Nodier : «Ses livres ont un parfum de morale et de sagesse ; son style est attrayant et ne convient pas moins aux grandes qu'aux petites personnes».

⁷ «Mademoiselle Ulliac-Trémadeure», *Le collectionneur breton*, 1863, t. 3, p. 177-178.

en vue d'un travail tout autre, s'agissant de l'inspection de Mérimée en Bretagne en 1835.

Ces chroniques peuvent encore être lues avec intérêt comme témoins de la pensée de l'époque à propos des «Armoriciens» dont elles exaltent les vertus, mais aussi comme récits de mœurs bretonnes et encore comme relation des activités économiques de la Basse-Bretagne.

Sur un tout autre plan, elles montrent comment des femmes-écrivains à succès, comme Sophie Ulliac-Trémadeure ou George Sand, ont pris la voie d'un certain féminisme, à l'instar des féministes anglaises. Considéré du haut de nos années proches de l'an 2000, les professions de foi féministes de ce début du XIX^e siècle ont leur pittoresque.

Les chroniques du *Journal des femmes* se recoupent souvent avec les six récits parus en 1833 dans le recueil intitulé *Les Armoricaines* qui réunit des textes publiés dans le *Lycée armoricain*⁸. Ces textes seront donc cités souvent en complément les uns des autres. L'exaltation de l'Armorique, thème cher à l'époque, trouve tout naturellement sa place dans les écrits de Sophie Ulliac-Trémadeure, tel ce passage de la chronique du 16 mars 1833 cité par Évelyne Lejeune-Resnick : «Tu ne te figure pas tout ce qu'il y a d'original dans cette Bretagne, tout ce qu'elle a d'antique et d'attachant avec ses coutumes bizarres, ses monuments, ses farfadets, ses fées, ses superstitions sans nombre... C'est de la poésie vivante, animée ; c'est une vie toute idéale dans la vie de tous les jours, dans la vie la plus humble, la plus commune»⁹.

Ces Bretons si heureux dans leur «humble» vie ont leur glorieux passé. Sophie Ulliac-Trémadeure a même, en 1833, comme une prémonition du *Barzaz-Breiz* quand elle écrit : «...ces bardes armoricains, les instituteurs des peuples, les gardiens fidèles de tous les faits mémorables de l'histoire de la Bretagne transmis d'âge en âge, sans autre secours que leurs chants où étaient renfermées les traditions qui font des Armoriciens le plus ancien des peuples connus»¹⁰.

Un trait du caractère breton : la susceptibilité¹¹ et la fierté qui en est le fondement. La voici mise en valeur, cette fierté, dans un passage des *Armoricaines* : «Général, répondit-elle, nous ne sommes point vindicatifs

⁸ *Les Armoricaines* ont été publiées sous le pseudonyme S.U. Dudrézène, Paris, Raynal et Pesron, 1833, 2 t.

⁹ *Journal des femmes*, t. 4, «Lettre n° 2», du 16 mars 1833, p. 105, citée par Évelyne Lejeune-Resnick.

¹⁰ *Les Armoricaines*, Lena et Arvin, p. 289.

¹¹ «Susceptible comme un Breton et comme un homme», écrit-elle, à propos de son «mari», Auguste, *ibid.* p. 106.

dans notre pays ; cependant le Breton ne se laisse pas impunément offenser ; mais il dédaigne de corriger l'impertinence lorsqu'il a su apprécier les gens à leur juste valeur». En disant ces mots, Henriette tourna les yeux vers le jeune étourdi qui s'était si fort étonné qu'on pût être Bretonne»¹².

La beauté, l'expression de pureté des visages féminins contribuent à rendre attachant ce «peuple tout à fait à part et encore inconnu» : «Si tu savais, Pauline, comme toutes ces femmes-là sont jolies ! Ce sont des figures charmantes par la beauté des traits et par l'expression de pureté qui les embellit encore. Leur front élevé se dessine dans toute son élégance sous la bande de mousseline claire, non plissée, qui garnit leurs coiffes ; le collier de velours noir auquel pend une croix d'or ou d'argent fait ressortir la rondeur et la blancheur de leur cou...»¹³. Eugène Devéria et quelques autres peintres tels que Roqueplan, cités par Mme Denise Delouche mais, également, Stendhal lui-même, si porté vers l'anticléricalisme, ont été frappés, eux aussi, par cette pureté de l'expression bretonne¹⁴.

L'étude des mœurs bretonnes est, on le sait, à la mode et c'est l'annonce, dès le 1^{er} décembre 1834, dans le *Journal des femmes* de la parution de la *Galerie bretonne ou Vie des Bretons de l'Armorique*. Paraissent dans ce numéro les deux premières gravures : le *Nouveau-né* et le *Baptême*. Le 15 février est commenté le *Repas du baptême* dans le *Bulletin littéraire* du journal¹⁶. Le 1^{er} juin de la même année, c'est la publication de la gravure représentant l'effarante cérémonie des *Relevailles*¹⁷.

Les textes sont ceux d'Alexandre Bouët, sauf pour le *Repas du baptême* dont la présentation pourrait être de Sophie Ulliac-Trémadeure à moins qu'elle ne le soit de Louise S. W. Belloc, auteur de *Lettres écrites de Bretagne* parues le 12 mai 1832 dans le même journal. Ces *Lettres* témoignent de l'intérêt porté par le journal à la *Galerie bretonne*. Tant est,

¹² *Les Armoricaines*, «Trois mois à Paris», p. 305.

¹³ *Journal des femmes*, «Les sabotiers. Lettre n° 61» du 10 août 1833, t. 6, p. 6.

¹⁴ Devéria a peint en 1835 *Bas-Bretons en prière devant une croix*, cité par Denise Delouche dans *Les peintres et le paysan breton*. Stendhal écrit : «Ce que je n'oublierai jamais, c'est l'expression d'une piété profonde que j'ai trouvée sur toutes les figures... C'est ici que devraient venir chercher des modèles ces jeunes peintres de Paris [qui vont faire] des tableaux de miracles» (*Mémoires d'un touriste*, Calmann-Lévy, s. d., t. 2, p. 21).

¹⁵ *Journal des femmes*, t. 10, 1^{er} décembre 1834, p. 200. Publication des gravures «*Le nouveau-né*» et «*Le baptême*». *La Revue de Paris* analyse également les premières livraisons de *La galerie bretonne*. t. 24, décembre 1835, p. 270-271.

¹⁶ *Journal des femmes*, *Bulletin littéraire*, t. 11, p. 86-89. Il publie *Le repas du baptême* avec un rappel phrénologique. La phrénologie est, en effet, à la mode et le *Journal des femmes* dans son tome 1, lui avait consacré un article, le 23 juin 1832, p. 169-176, illustré d'une planche, p. 192.

¹⁷ *Journal des femmes*. t. 11, 1^{er} juin 1835, p. 255-266, publie «*Les relevailles*».

écrit-on, qu'«avant six mois d'ici, nous serons tellement inondés de littérature celtique que jusqu'au plus petit enfant connaîtra les lits en armoire, les cheveux longs et plats, les larges braies qui distinguent entre tous, depuis des siècles, le véritable Armoricaïn...».

La piété bretonne se manifeste, avec ses excès, dans les pardons. C'est la très belle description dans *Les Armoricaines* du pardon du Faouët¹⁸. Dans le conte *Lena et Arvin*, du même recueil, est décrit le jeu de la soule et le «logement» de cette dernière¹⁹.

La nouvelle intitulée *La bague de crin* dont l'héroïne, Angéline, reçoit en gage d'amour des mains de Corentin, son humble soupissant, une bague de crin, nous rappelle l'existence de ce genre de bijou. Corentin «choisit du crin le plus noir, le plus fin ; il en teignit d'autres de diverses couleurs» et il confectionna une bague «du travail le plus joli et le plus délicat... La bague est noire, à trois branches qui forment une espèce de chaton ; un cœur percé d'une flèche et ces mots : *Pour toi seule, il soupire*, y sont tracés en lettres d'or». Bien évidemment, elle la porte au cou, «dans son sein», enfermée dans un médaillon. Heureux présage puisque Corentin, ayant accompli son service, elle l'épouse, non sans avoir répandu beaucoup de larmes. Elle fait monter la bague en or et la porte constamment à son doigt²⁰.

Le goût de l'époque se manifeste encore, mais dans un genre tout différent, dans la lettre consacrée aux sabotiers dont elle contemple le chantier établi dans les bois. Ils vivent dans des huttes : «Une épaisse couche de fougères ou bien de feuilles sèches et de mousse, suivant la saison, sert de couche au père, à la mère et aux enfants et tout cela dort paisiblement du coucher du soleil au lever du soleil ; car ici ne pétille pas, comme chez le paysan, la chandelle de résine ou de suif noir, placée sous le manteau de la cheminée, où brûle lentement la bouse de vache ou bien du goémon desséché...».

Sophie décrit le travail, l'atmosphère de ce travail et conclut : «Et voici comme les sauvages, les villageois, les ignorants en toutes choses savent se tirer d'affaires dans des occasions où il nous faut à nous, gens d'esprit et gens instruits, le concours de connaissances acquises, de res-

¹⁸ *Les Armoricaines*. t. 2, «Trois mois à Paris», p. 227-239.

¹⁹ *Ibid.* Arnold Van Gennep a particulièrement étudié le jeu de la soule et sa diffusion en Bretagne. De fait, elle se pratiquait, entre autres localités, à Pont-Scorff et à Quimperlé, lieux d'élection de Sophie Ulliac-Trémadeure qui, à lire Van Gennep, serait la première à avoir attiré l'attention du public français sur ce jeu, avant Émile Souvestre : «A propos de la soule bretonne». «Le folklore vivant», *Cahiers internationaux d'art et de littérature populaire* publiés sous la direction d'Arnold Van Gennep et Henry Poulaille, t. 1, 1947, p. 79-85.

²⁰ Les bagues de crin ont, semble-t-il, disparu, alors que les bijoux en cheveux se trouvent aisément.

sources sans nombre, d'intermédiaires de toutes les espèces ! Je te le dis, Pauline, Jean-Jacques a raison ; faisons-nous sauvages ; marchons à quatre pattes ou bien, continuant d'aller sur deux pieds, vivons de glands, ce qui est plus simple encore que de faire de la bouillie de blé noir et, au lieu de nous mettre sous des huttes autour desquelles viennent rôder et hurler les loups, cherchons notre refuge dans la cime des arbres»²¹.

Dans le même temps, Sophie Ulliac-Trémadeure ne s'en intéresse pas moins, et dans le même journal, aux activités industrielles et ce sont les *Lettres sur la Bretagne et l'industrie*, annoncées le 16 février 1833 : «Pour nous rendre aux vœux de plusieurs de nos abonnées, nous allons offrir une suite de lettres sur l'industrie. Les femmes ne doivent pas rester étrangères à ses immenses progrès et seront bien aises de puiser, dans des articles simples et variés, quelques notions générales qui les initieront aux prodiges de notre industrie nationale». Suivent des lettres échelonnées jusqu'à la fin de l'année 1833. Elles sont consacrées à la faïence de Quimper, aux machines à vapeur, aux pompes aspirantes et foulantes et aux impressions sur laine, sur soie ainsi qu'aux «toiles peintes», c'est à dire aux toiles de coton imprimées²².

La lettre 7, consacrée au tailleur, est un récit de mœurs : «Dans leur jeunesse, les tailleurs se voient l'objet des dédains du dernier des paysans ; les chiens dressés à se jeter sur eux ne sont jamais rappelés par leurs maîtres et le proverbe breton dit : «Visite de gendarme, d'huissier ou de tailleur ne porte ni profit, ni honneur». Arrivé à l'âge adulte le tailleur devient l'oracle de son endroit ; pas une fête où il ne préside, pas une affaire pour laquelle on ne demande son avis et, s'il sait lire, c'est lui que M. le recteur charge d'enseigner le catéchisme à la jeunesse... D'où vient cette différence ?... Le vieux tailleur, c'est le renard édenté dont le fermier ne craint plus les ruses traîtresses ; le jeune tailleur, au contraire, c'est le jeune renard qui croque de bon appétit et poules et poulettes. Pour parler sans figure, le jeune tailleur est le confident, par les femmes, de tous les secrets d'un ménage ; c'est le conseiller des fillettes qui ont l'amour en tête ; c'est le consolateur des veuves et c'est toujours, toujours, l'ami complaisant de la vanité féminine... Son règne dure tant que les hommes sont

²¹ *Journal des femmes*, «Lettre n° 6, Les sabotiers», t. 6, 10 août 1833, p. 5-8.

²² *Ibid.*, «Les Lettres sur la Bretagne et l'industrie», t. 4 : «Lettre 1», p. 28-29 ; «Lettre 2» et sa suite, p. 105-108 et p. 125-127 ; «Lettre 3», p. 185-188 ; «Lettre 4», p. 227-230 ; t. 6 : «Lettre 6», p. 5-8 ; «Lettre 7», p. 75-76 ; «Lettre 8», p. 253-256 ; t. 7 : «Lettre 9», p. 105-107 ; «Lettre 10», p. 125-128 ; «Lettre 11», p. 146-148. Ces lettres sont censées être écrites par une femme mariée, habitant au château de Montplaisir, près de Locmaria. Elles concernent surtout Quimper. La question est de savoir comment elles ont pu être rédigées par Sophie Ulliac-Trémadeure alors qu'elle est réputée n'avoir séjourné en Bretagne que durant l'année 1810 (elle avait 15 ans !) et n'y être pas retournée. Les *Souvenirs d'une vieille femme* n'éclaircissent pas la question. Ses biographies ne semblent pas avoir relevé ce point.

aux champs ; son règne finit dès que les hommes rentrent pour le repas. Assis alors dans un coin de la cheminée, il mange, en silence et à part, son brouet de blé noir et son lait aigre. Mais s'il ne montre pas autant d'appétit que les autres convives, c'est qu'il a dîné avant tout le monde. Pour lui a été faite une bonne soupe au lait ; pour lui on a fait frire la bouillie d'avoine de la veille».

Puis c'est la description d'un mariage breton dans les prémices duquel s'opposent les héros des deux époux : le disputeur pour la femme, le quémandeur pour l'homme. Ils en viennent à se battre. Et Sophie d'écrire : «J'ai cru que le mariage était rompu et déjà je plaignais ces pauvres amans, séparés par la maladresse de leurs ambassadeurs : mais je me trompais. Les traits malins ou méchants que se lancent les deux poètes et qui amènent toujours des querelles, ne portent que rarement préjudice à l'affaire principale. Après s'être bien battu, on se réconcilie au cabaret ; on boit ensemble à la noce qui dure au moins huit jours et tout est dit». On connaît, à ce propos, le rôle d'*entremetteur* que peut jouer aussi un mendiant tel que l'a montré Olivier Perrin dans le tableau cité par Mme Denise Delouche dans son livre *Les peintres et le paysan breton*.

Dans les lettres 9 et 10 est mis en scène le personnage pittoresque de Marie-Théodore de Kernabec «véritable virago qui chasse, qui fume, qui rabote comme un menuisier, qui tourne comme le meilleur tourneur, qui ferre elle-même ses chevaux quand le maréchal a pris trop de pots de cidre...». Elle dirige la fabrication des toiles peintes et l'impression des étoffes de laine.

Voici, au moins, une femme totalement émancipée et Sophie Ulliac-Trémadeure de remarquer dans la lettre 8 : «De ses splendeurs passées la Bretagne n'a gardé qu'un vague souvenir. Dans la plupart de nos villages les femmes ne portent aujourd'hui la main aux mets préparés par leurs soins que lorsque le dernier des valets de labourage est servi et elles savent à peine que les Armoricaines rendaient autrefois des oracles, qu'on venait les consulter de toutes les extrémités de la terre et qu'elles régnaient sur l'univers par ce qu'il y a de plus puissant ici bas, par l'intelligence et la parole»²³.

Aussi se risque-t-elle à écrire : «Nous que l'homme daigne songer à affranchir, alors que nous nous sommes affranchies dès longtemps nous-mêmes. Si quelques unes ont conservé les stigmates de l'antique esclavage, les autres, qui trouvent en elles la conscience de leur dignité native, ne songent point à s'émerveiller de la longanimité des maîtres ; repoussant la faveur, elles se placent d'elles-mêmes au rang qui leur appartient»²⁴.

²³ *Ibid.*, «Lettre n° 8», *Les femmes*, t. 6, 2 novembre 1833.

²⁴ *Ibid.*, «Instruction. Appel aux femmes», t. 7, 23 novembre 1833, p. 45-46.

Et de faire l'éloge de la vieille fille (qu'elle demeurera) : « Dans la solitude, au milieu de quelques amis qui savent les apprécier, elles ne s'aperçoivent pas qu'elles vieillissent ; et la certitude qu'on les trouve aimables leur donne le désir et le pouvoir de l'être toujours »²⁵.

George Sand écrira dans *Histoire de ma vie* : « J'ai souvent entendu dire à des femmes de talent que les travaux de ménage, et ceux de l'aiguille particulièrement, étaient abrutissants, insipides et faisaient partie de l'esclavage auquel on a condamné notre sexe... Il m'a toujours semblé que ces [travaux] avaient pour nous un attrait naturel, invincible, puisque je l'ai ressenti à toutes les périodes de ma vie et qu'ils ont calmé parfois en moi de grandes agitations d'esprit »²⁶.

N'est-ce pas l'éternel féminin ?

Robert LECLERCQ

RÉSUMÉ

Née à Lorient le 8 avril 1794, morte à Paris en 1862, Sophie Ulliac-Tréma-deure, venue à Paris dès son adolescence pour y connaître une vie tout d'abord besogneuse, connut un succès littéraire considérable. Ses œuvres furent, en leur temps, aussi bien connues que celles de George Sand mais, s'agissant d'une littérature moralisatrice destinée à la jeunesse, elles sont maintenant totalement périmées, malgré des qualités de style.

L'analyse de quelques articles parus dans le *Journal des femmes*, concernant la Bretagne, est l'occasion d'évoquer les mœurs et la vie économique de la région de Quimper et de Quimperlé au début du XIX^e siècle, mais aussi les premières manifestations du féminisme.

²⁵ *Ibid.*, «Rêverie», t. 5, 6 juillet 1833, p. 171.

²⁶ SAND, George, *Histoire de ma vie*, Paris, Calmann-Lévy, 1876, t. 3, p. 430.